CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2021

Compte rendu sommaire de la Séance du 30 août 2021

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations.
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
POMMERETTE Daniel			X	
PLANAT Gilles	X			
BESNIER Grégory			X	
COSTE Annie			X	
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET-FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline	X			

La réunion débute à 20h05

Secrétaire de Séance : M. TARRIT Pascal

APPROBATION DU CR DU 13/07/2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité :

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SIEG

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts du SIEG:

- Changement de nom : Territoire d'énergie du Puy-de-Dôme
- Regroupement de certaines communes
- Compétences sur le IRVE (Recharge Véhicule Electriques)

.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS ALF (COM COM)

Monsieur le Maire explique la modification des statuts notamment la sortie de la gestion du gîte « l'Ecole buissonnière » par la communauté de communes. Ce gîte se situe sur la commune de Mayres.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

MOTION SANOFI

Monsieur le Maire présente la motion SANOFI.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

DEMANDE DE COUPE DE CONIFERES – SECTION LA RICHARDE

La demande émane de Mr Didier MICHEL, en raison de coupes de bois adjacentes, ces gros sapins seraient dangereux du fait du déboisement voisin.

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

Mr Didier MICHEL ne prend pas part au vote.

Informations

- Courrier arrivé ce jour :

Mr Grégory BESNIER nous a écrit pour nous faire part de sa démission du conseil municipal, du fait de son déménagement dans l'Hérault.

- Demande achat de la parcelle AC 240 (parcelle sectionale) :

Demande de Mr PUNTIS, la parcelle fait 1 090m2, la somme proposée est de 131€. Nous convoquons les membres de la section l'Ossedat et les Igonins pour les consulter et voter faute de commission syndical.

- Le devenir du logement communal au Solerie, location ou vente :

Le locataire propose de racheter le logement en l'état actuel. Nous demanderons une estimation du bien et des réparations éventuelles.

- Date de reprise des 4 logements dans l'ancienne école au 01 novembre 2021 :

La communauté de communes a donné son accord. Un état des lieux sera réalisé le 10 septembre 2021. A l'issu de la rétrocession, la date sera effective au 01 novembre 2021.

- Compte-rendu de la réunion d'information de voirie forestière - Col du Béal :

Les propriétaires présents ont donné leur accord à la remise en état et à la mise à jour au cadastre de cette voirie.

- Modalités d'occupation des parcelles communales :

Un règlement sera défini pour occuper des parcelles communales en début d'année pour le stockage du bois, pâture des chevaux, etc...

- Entretien des chemins communaux et ruraux :

L'entreprise DANTON a été sollicitée. Le travail a été estimé à une semaine. L'entreprise est basée à Noirétable.

- Identification des « Nids de poules » dans les chemins communaux :

D'ici le prochain conseil municipal, lister les besoins.

Projet du local associatif :

Chiffrage en cours.

- Logement communal (ancienne Poste) situé derrière l'Eglise :

L'état des lieux aura lieu le 13 septembre 2021.

- Date du prochain conseil municipal

Le Maire propose la date du vendredi 24/09/2021 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45.